

**Roulage intempestif après la mise en route, collision avec un avion stationné,
en instruction solo**

Aéronef Avion Robin DR400-120	Immatriculation F-GBVR	Exploitant Club
Date et heure¹ Vendredi 20 août 2010 à 7 h 15	Lieu Aérodrome de l'Île d'Yeu (85)	Conséquences Bord d'attaque de l'aile gauche enfoncé

L'élève est en formation au vol PPL(A). En accord avec son instructeur, il est prévu qu'il réalise ce matin-ci des circuits d'aérodrome en solo supervisé. L'élève explique qu'après la mise en route du moteur, en attendant que ce dernier chauffe, il lit la check-list après mise en route. Il ne perçoit pas que l'avion avance sur le parking en béton. L'aile gauche heurte le capot moteur inférieur d'un aéronef stationné une vingtaine de mètres plus loin. L'élève arrête le moteur.

Le frein de parking s'actionne par un levier situé entre les deux sièges avant. Il se verrouille en tournant la poignée de manière à ce que la marque blanche sur la poignée soit orientée vers le haut. Aucun dysfonctionnement n'a été constaté sur le système de freinage. La check-list avant mise en route comporte la vérification de l'application du frein de parking. L'élève explique qu'il a réalisé cette vérification mais qu'il a pu accidentellement desserrer le frein par un faux mouvement.

Le faible régime adopté n'a pas provoqué d'accélération franche de l'avion, qui aurait pu permettre à l'élève de percevoir la mise en mouvement de l'avion. Il explique que son instructeur lui a conseillé de laisser chauffer le moteur quelques instants avant d'entreprendre le roulage. Comme il avait plusieurs minutes à attendre avant que le moteur ait chauffé, il a pris le temps de lire entièrement la check-list après mise en route avant de la réaliser. Durant la lecture de cette dernière, il n'a pas relevé la tête.

L'élève totalisait environ 32 heures de vol, toutes sur le type, dont 5 comme pilote seul à bord et 8 dans les 30 jours précédents.

Conclusion

L'accident est probablement dû au desserrage par inadvertance du frein de parking, et à une absence de surveillance extérieure prolongée de l'élève après la mise en route.

¹ Heure locale.